



Feuille d'informations n°110

Le compteur Linky arrive dans votre commune à compter du 1er mars 2024.

Pour rappel, le déploiement des compteurs Linky s'inscrit dans le cadre de la Directive Européenne 2009/72/CE transposée dans le code de l'énergie à l'article R341-8.

La SICAE-OISE a confié la prise de rendez-vous et la pose du compteur à la société partenaire PARERA Services qui aura besoin d'accéder au compteur d'électricité actuel.

SICAE-OISE informera prochainement par courrier l'ensemble des administrés et notre prestataire débutera les appels en vue des prises de rendez-vous sous un délai d'un mois et demi. Des actions de démarchage à domicile en vue d'obtenir des rendez-vous seront réalisées en cas de difficultés à joindre un interlocuteur.

La prise de rendez-vous pour la pose du nouveau compteur s'effectuera dans un créneau de 2h : du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h pour les compteurs non accessibles.

Les compteurs accessibles seront eux remplacés avec une information de la semaine d'intervention, sauf souhait du client d'obtenir un rendez-vous.

Nous vous rappelons que l'intervention de remplacement de compteur est totalement gratuite.

SICAE-OISE sera particulièrement vigilante à la qualité de l'intervention, à la satisfaction du client ainsi qu'à l'information dispensée à la clientèle sur le fonctionnement de ce nouveau compteur, qui constituent les éléments clefs de la réussite de ce projet.

Par ailleurs, nous vous informons que les techniciens de notre partenaire Parera Services seront identifiables nominativement au travers de leur badge qu'ils présenteront sur simple demande ainsi que par l'usage de véhicules floqués de la mention "Partenaire SICAE-OISE".



Calendrier des manifestations

- 12 janvier : Fleurs de Printemps - AG
-
- 27 janvier : Renouvellement des cotisations Fleurs de Printemps
-
- 9 Février : Comité des fêtes - AG
-
- 13 février : Carnaval de l'APE
-
- 9 mars : Run & Bike - Repas
-
- 31 mars : APE - Chasse aux oeufs

Téléthon 2023

Toute l'équipe de bénévoles remercie l'ensemble des donateurs pour le soutien apporté lors de la collecte du 2 décembre 2023.

Le résultat de la collecte nous a permis de remettre à l'AFM Téléthon la somme de 3384,62 euros.

La collecte de bouchons a rapporté 580 kilos soit la somme de 145,00 euros.



BUS DÉPARTEMENTAL POUR L'EMPLOI



Un nouveau passage du bus départemental pour l'emploi est prévu le mercredi 31 janvier 2024 de 9h30 à 12h30 sur le parking de la mairie.

Collecte des sapins



La collecte des sapins de Noël est répartie en fonction des communes les 8 et 15 janvier 2024.

Vos sapins doivent être déposés devant votre habitation la veille de la collecte à partir de 18h. Décoration, neige artificielle, pieds divers (sauf en bois) et sac à sapin doivent être préalablement retirés.

Communes collectées le 8 janvier : Avrigny, Arsy, Bailleul-le-Soc, Blincourt, Canly, Choisy-la-Victoire, Epineuse, Estrées-Saint-Denis, Moyvilliers, Rémy.

Communes collectées le 15 janvier : Chevrières, Francières, Grandfresnoy, Hémévillers, Houdancourt, Le Fayel, Longueil-Sainte-Marie, Montmartin, Rivecourt.

Plaine d'Estrées : Environnement

Nous vous rappelons l'importance du respect des consignes de tri pour éviter le refus des centres de recyclage et un coût plus élevé du traitement des déchets.

Une fois la collecte effectuée, rentrez vos bacs le plus tôt possible c'est une obligation, afin de faciliter la circulation des piétons et véhicules. Ils ne doivent pas rester sur les trottoirs ou espaces verts. Les laisser sur le trottoir n'est pas tolérable. Il est envisagé pour les contrevenants un enlèvement de ceux-ci.

A partir de 2024, le tri à la source des biodéchets devra être généralisé.

La plaine d'Estrées engage une réflexion sur les solutions à mettre en place.

Animaux et déjections canines

La divagation des chiens est interdite et ils doivent être tenus en laisse dans le village. Pour le bien être de tous et la qualité de notre cadre de vie, les propriétaires de chien et leur gardiens doivent veiller à ramasser leurs déjections sur les voies publiques et leurs abords (trottoirs, voies piétonnes, espaces verts publics etc...)

Plaine d'Estrées et mobilité

Avec les services Hoplà de la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées, découvrez une offre mobilité qui se plie en 4 pour vous !

En janvier 2024, la communauté de communes lance Hoplà le Bus et Hoplà la Navette.

Hoplà le Bus est votre ligne de bus gratuite. Elle simplifie vos trajets vers les gares, lieux de travail et centres-villes.

Du lundi au samedi, le bus dessert 14 arrêts et passe par les communes de Rémy, Estrées-Saint-Denis, Moyvillers, Grandfresnoy, Chevrières ainsi que les zones de Paris-Oise et Port-Salut.

Il est accessible sans réservation de 7h à 9h et de 16h30 à 19h, et sur réservation en journée (heures creuses).

Avec **Hoplà la Navette**, se déplacer devient un jeu d'enfant : une navette à la demande vous récupère devant chez vous et vous conduit vers les gares en centres-villes du territoire, du lundi au samedi.

Le trajet coûte 2.50€ par personne.

Découvrez l'offre complète et les modalités de réservation en heures creuses sur le site de Oise Mobilité (<https://www.oise-mobilite.fr/hopla>), et le plan et les horaires de ligne.



Entreprises à contacter pour les destructions de nids d'hyménoptères

ACD-NUISIBLE

Vente de produits et applications
Dératisation, désinsectisation,
désinfection
(Guêpes, rats, cafards etc...)
Letombe Anthony
06.59.27.79.18
anthony.letombe@gmail.com
www.acd-nuisible.fr

Urgences Guêpes 60

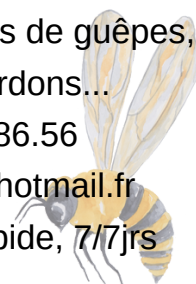
Destruction de nids
Guêpes
Frelons asiatiques
Récupération d'essaims d'abeilles
06.52.81.18.50
www.destruction-frelons-oise.com
urgence.guepes.60@gmail.com

Alerte Action Guêpes

06.12.77.46.26

Allô, guêpier ?

Destruction de nids de guêpes,
frelons, bourdons...
06.15.37.86.56
alloguepier@hotmail.fr
Intervention rapide, 7/7jrs



Passer à la fibre pour sécuriser vos accès à la téléphonie fixe et à internet

Le vol de câbles en cuivre dans les réseaux de télécommunication est devenu un problème croissant qui a des conséquences directes sur notre quotidien. Ces vols, motivés par la valeur intrinsèque du cuivre, entraînent des interruptions fréquentes des services de communication, nous privant de nos accès à la téléphonie fixe et à internet, et ce en dépit des efforts des opérateurs pour rétablir les services au plus vite.

Ces interruptions ont des conséquences importantes, notamment l'isolement des personnes âgées, des impacts sur les dispositifs de sécurité tels que la téléassistance et les alarmes, ainsi que des difficultés pour travailler à domicile ou accéder aux services en ligne. De plus, **ces actes criminels peuvent parfois compromettre jusqu'à votre sécurité, car ils peuvent affecter vos moyens de communication auprès des services d'urgence (SAMU, pompiers, gendarmerie).**

Il est donc essentiel de trouver des solutions efficaces pour prévenir ces vols et maintenir des réseaux de communication fiables pour tous, et, en particulier, pour vous.

La fibre présente de nombreux atouts dans les services de communication. Tout d'abord, elle offre une stabilité et une vitesse de transmission de données exceptionnellement élevée permettant d'accompagner une croissance des usages à laquelle le cuivre ne peut répondre : télétravail, visioconférences, e-éducation, santé en ligne,... De plus, sur le plan environnemental, la fibre optique est plus "éco-responsable", car elle consomme moins d'énergie pour la transmission des données.

Il est donc dans notre intérêt collectif d'adopter rapidement cette technologie d'avenir pour améliorer et sécuriser nos accès à la téléphonie fixe et à internet. En conséquence, **je vous invite à vous rapprocher de votre opérateur commercial de téléphonie ou d'internet pour lui demander de migrer votre ligne cuivre vers de la fibre si ce n'est pas déjà fait.**